



Besoin de conseil pour plan d'épurement.

Par **paysagiste76**, le **03/11/2009** à **20:32**

Bonjour,

Je viens faire appel à vous car j'ai grandement besoin de conseil pour un plan d'épurement de mes dettes bancaire.

Historique:

- pret personnel 5000€
- pret a la consommation bancaire: 1800
- découvert non honorer: 2545 €

Plan de surendettement monter en Juin 2005

Historique du compte depuis le plan de surendettement:

- découvert : RAS jusqu'a se jour.
- Carte et chequier: OUi carte électron et chequier bloquer depuis l'arret du dossier de surendettement.

Dossier transferer au service recouvrement a l'amiable depuis juillet 2009.

J'ai donc mise en place un dossier d'épurement dont je paye 250€ par mois placer sur un compte a part. Ma banquière ma mis en phase d'essai pendant 6 mois mais au bout de 2 mois elle ma dit on va arreter la et je vous transfert vers une banque en ligne qui va vous faire un credit du montant global.

A c'est dire: " vous avez un compte utopique dans nos service" .

Jusque la pas de soucis, jusqu'a se matin ou je me suis lever j'ai regarder mon compte voir si mon salaire etait virer et la stupeur, un debit de 2545€ a était fait pour remboursement du plan d'épurent, hors en aucun cas j'ai donner mon accord a la banque, et ma banquière étant en parti en vacance et ne rentre quele 5 de se mois si. Sa collègue ne voulant rien savoir quand au convenu entre ma banquière et mois même.

Apparemment elle ma dit que ma banquière va m'autoriser un solde débiteur pour que je puisse honorer tout mes paiement, mais chose que je ne veut surtout pas car sinon il vont me facturer des AGIO.

Je ne pige plus rien si quelqu'un peut m'éclaircir quand a mes droit je suis preneur.

Merci de votre lecture cordialement.